



La politique Étrangère

- ❑ L'OEA s'occupe principalement de promouvoir les droits de l'homme, de renforcer la démocratie, de favoriser le progrès social et la justice sociale, de lutter contre les drogues illicites, de gérer les crises politiques et de promouvoir la coopération et le commerce au sein du continent.
- ❑ Observateur depuis 1972, le Canada a adhéré à l'OEA en 1990.
- ❑ Au fil des ans, nous avons joué un rôle de premier plan dans plusieurs domaines, y compris l'action antimines, la lutte contre la pauvreté, la protection des droits de l'homme et la lutte antidrogue.
- ❑ Partisan convaincu de la participation de la société civile à la formulation des politiques, le Canada favorise un rôle plus actif des ONG, des femmes, des jeunes, des populations autochtones et des parlementaires dans les affaires interaméricaines et dans les activités de l'OEA.
- ❑ Le Canada est le deuxième cotisant en importance à l'OEA. De plus, par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international, il contribue au Fonds volontaire du Conseil interaméricain pour le développement intégré, qui appuie les activités de développement social, économique et culturel de l'OEA, ainsi qu'à la Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues.
- ❑ Hôte du troisième Sommet des Amériques à Québec en avril 2001, le Canada a tiré parti de l'occasion qui lui était offerte pour influencer sur la priorités hémisphériques et poursuivre les activités axées sur la réalisation d'un avenir meilleur pour tous les habitants des Amériques.